

Notes

1. Secrétaire Général de Reporters Sans Frontières (RSF).
2. Institut Diplomatique et des Relations Internationales fermé à la suite de manifestations syndicales.
3. Le Moaga : allusion au président Blaise Compaoré.
4. Palais du Chef de l'Etat.
5. Zone d'aménagement de bunkers et de résidences inaccessibles.
6. Assassinat du journaliste Norbert Zongo à Sapouy, localité située à 100 km de Ouagadougou.
7. Cf. Ndiaga Loum, « Médias et démocratie : Le quatrième pouvoir en question » disponible en ligne sur www.er.uqam.ca/nobel/gremnob/drupal/static/textes/ndiaga_maîtrise_UQAM.PDF.
8. Voir le site http://www.jed-afrique.org/_fichiers/documents_url_2.pdf, p. 7.
9. Luc-Adolphe Tiao, Président du Conseil supérieur de la Communication du Burkina Faso, Liberté de la presse et régulation des médias dans les processus démocratiques en Afrique, communication au Séminaire international sur la gestion de la transition en République démocratique du Congo, 26-28 avril 2004, in http://democratie.francophonie.org/article.php3?id_article=1107&id_rubrique=716.
10. El Hadj Oumarou Kanazoé est le président de la Chambre de commerce, de l'industrie et de l'artisanat du Burkina Faso. Principal opérateur économique du pays, il est aussi président de la communauté musulmane, et surtout l'un des dignitaires du régime en place.
11. Le préambule de la Constitution du 2 juin 1991 mentionne que le peuple burkinabè souscrit à la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et aux autres instruments juridiques internationaux.
12. Voir l'article de Mahamane Alou Tidjani intitulé « Niger : mutations du politique et émergence d'un nouvel acteur social » paru en 2006 dans la revue *Alternatives Sud*.

